

Cosmébio

3ème édition de la Semaine de la Cosmétique Bio

Du 3 au 9 octobre 2022

La cosmétique Bio suscite un engouement croissant et continu ; d'ailleurs la majorité des acheteurs de cosmétiques Bio sont plutôt récents : 77% depuis moins de 5 ans et 31% depuis moins d'1 an.¹ C'est dans l'objectif de sensibiliser et d'éduquer toujours mieux ces nouveaux ou futurs consommateurs que Cosmébio s'apprête à lancer la 3^{ème} édition de la Semaine de la Cosmétique Bio : un grand rendez-vous partout en France !



La Semaine de la Cosmétique Bio est devenue un véritable rendez-vous signé Cosmébio, l'association française de la cosmétique Bio. Annuellement, elle permet aux consommateurs de tendre vers une cosmétique plus responsable et d'avoir toutes les clefs en mains pour faciliter leurs choix et achats.

Cette semaine est aussi l'occasion pour Cosmébio de mettre en lumière son label avec l'aide de ses adhérents. En effet, chaque marque est appelée à se mobiliser en créant des événements, des prises de parole (...), tout moyen permettant de capter l'attention des consommateurs autour de la cosmétique Bio. C'est par ces actions que l'association Cosmébio souhaite partager ses valeurs et ses engagements, dans le but de faire de la cosmétique Bio la norme du rayon hygiène-beauté.

Ce sont ainsi de multiples événements qui se dérouleront partout en France du 3 au 9 octobre 2022.

- Mise en place de jeux concours sur les réseaux sociaux du label et des adhérents
- Animation de lives sur les réseaux sociaux par les membres de Cosmébio et les adhérents
- Proposition de codes promotionnels
- Affichage de PLV en points de vente ou distributeurs adhérents
- Visites d'entreprises

Retrouver la liste tous les événements ICI

La Semaine de la Cosmétique Bio est l'occasion pour Cosmébio de célébrer la « vraie cosmétique bio certifiée » Reconnaisable notamment au logo Cosmébio. Pour qu'un cosmétique soit labellisé Cosmébio, il doit répondre aux critères suivants :

¹Rapport Etude Label, Notoriété & Impact IFOP / Cosmébio 2022

- 95% minimum d'ingrédients d'origine naturelle,
- 95% minimum d'ingrédients bio sur l'ensemble des ingrédients pouvant être bio (tels que les végétaux, la cire d'abeille, le lait...) et 20% minimum d'ingrédients bio,
- Absence d'ingrédients controversés

« Nous sommes enthousiastes de célébrer cette 3^e édition de la Semaine de la Cosmétique Bio : il était très important de renouveler ce rendez-vous afin de mettre à l'honneur l'ensemble de nos adhérents. Le marché de la cosmétique Bio est parfois encore confus dans l'esprit de certains consommateurs, c'est dans ce sens, avec la Semaine de la Cosmétique Bio, que nous souhaitons sensibiliser et éduquer chacun dans sa démarche de transition écologique vers un usage plus fréquent de cosmétiques bio ».

Nicolas Bertrand, Directeur du Développement de Cosmébio

A propos de Cosmébio :

Présidée par Romain Ruth, Cosmébio est l'association française de la cosmétique bio. Elle a vu le jour en 2002 et réunit aujourd'hui plus de 560 sociétés. Toutes s'engagent à respecter les principes fondateurs de la Charte Cosmébio. Les garanties du label Cosmébio concernent chaque étape du cycle de vie d'un cosmétique : origine des matières premières, pour encourager un approvisionnement éthique et durable ; procédé de transformation doux et non polluant ; fabrication du produit fini (composition propre, emballage, stockage) ; étiquetage transparent et communication responsable. Un contrôle par un certificateur indépendant est obligatoire chaque année pour vérifier la conformité des produits avec tous les critères du label. Environ 15 200 produits et 730 marques sont actuellement concernés par ce label.

Contact presse : Agence Grenadine RP
Marine Beaulieu – marine.beaulieu@grenadine-rp.com